



Atelier de peinture sur céramique

Après une absence de 3 ans, l'ASMA49 vous propose à nouveau un atelier de peinture sur céramique. Que vous soyez débutant ou artiste confirmé, venez exprimer votre créativité dans un espace convivial lors d'une matinée. Bénédicte mettra à votre disposition tout le matériel nécessaire, ainsi que ses techniques, conseils et astuces pour personnaliser l'objet de votre choix. N'hésitez pas à aller voir sa page Instagram (@latelierdeceramiqueangers) !

Votre création sera ensuite émaillée puis cuite avec soin par Bénédicte. Vous pourrez venir récupérer votre/vos œuvre(s) dans un délai d'environ 15 jours.

Capacité : 18 places maximum

Public : à partir de 5 ans

Lieu : boutique du côté de la porcelaine 47 rue du Mail 49100 Angers

Durée de l'atelier : 3h

Dates et horaires : samedi 21 novembre 2026 de 10h - 13h

Tarifs : ASMA : vous ne payez que l'objet choisi.

Externe : prix de l'objet + 15€



Choix des objets : Choisissez une catégorie d'objet. Lors de la clôture des inscriptions, vous serez amené à choisir votre objet dans la catégorie réservée.

1. 12€ : bol ou soliflore ou assiette pingouin ou coupelle chat ou coupelle cœur
2. 15€ : assiette ou mug ou tasse ou tirelire ou repose cuillère
3. 16€ : pot à ustensiles
4. 18€ : cache pot
5. 20€ : plat à cake ou plat à gâteau ou assiette à pizza
6. 24€ : grand plat

Pré-inscription avant le 22 octobre 2026 sur

<https://www.monetico-online-asso.com/asma-49/ceramique>



Condition de mise en place de l'activité : minimum 9 participants

La subvention est réservée aux agents affectés : au MAA et dans les organismes sous convention avec l'ASMA, (ANSES, POLLENIZ, IFCE), ainsi qu'à leur conjoint, concubin, PACS, à leurs enfants à charge, aux retraités du MAA. D'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux activités, sans bénéficier de la subvention et en fonction des places disponibles.